

18/10/2016



La séance est ouverte à 18H30.

Présents :

Mairie : Mme Lebronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires)

Enseignants : Mme Allanic, Mme Lavrard, Mme Bazin, Mme Lepennetier, Mme Labonne, Mme Pilté, Mme Courteix, Mme Prou, Mme Benizeau, Mme Courtaud, Mme Violante, M. Agnus, M. Chantrel, M. Herbert, M. Gilet (directeur de l'école).

RASED : Mme Simon

Parents d'élèves :

- représentants de la FCPE : Mme Papin, M. Fargeot, Mme Humphries, Mme Perron, Mme Dersin, Mme Trocherie, M. Serisier.

- représentants de la NAPEE : Mme Gillet, Mme Chapuis, M. Bureau, M. Pecqueur, Mme Joubert, M. Monrosty, Mme Clermonté.

Absents excusés : Mme Delafont, IEN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Tardif (qui complète le service de Mme Bazin), Mme Sommier (qui complète le service de Mme Pilté), Mme Damerval (qui complète le service de Mme Labonne).

- **Rappel concernant le rôle des parents élus et des compétences du conseil d'école :**

Taux de participation : 46,24%. 14 sièges à pourvoir. 7 sièges ont été attribués à chacune des listes, FCPE et NAPEE.

Les représentants de parents votent au Conseil d'Ecole et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires

éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant l'organisation des réunions avec les parents, le choix des matériels pédagogiques et l'organisation des aides spécialisées.

- **Le RASED** : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme Simon présente le RASED. Elle est rattachée à la circonscription de St Avertin et intervient le mardi et le jeudi matin à Esvres.

Le Réseau d'Aide intervient sur le temps scolaire, de manière ponctuelle, pour des difficultés récurrentes face aux apprentissages. Il s'agit d'un travail en groupe de 3 ou 4 enfants.

Il y a également un psychologue scolaire, M. Proust, qui travaille régulièrement à l'école.

Le nombre important de demandes, la taille des zones d'intervention et les priorités fixées par l'Inspection ne leur permettent pas d'intervenir auprès de tous les enfants qui en auraient besoin.

- **Effectifs des classes pour l'année 2016/2017 :**

Enseignants	classes	enfants
Mme Allanic	CP	25
Mme Lavrard	CP	25
Mme Bazin	CP	25
Mme Lepennetier	CE 1	28
Mme Labonne	CE 1	27
Mme Pilté	CE1 CE2	10/14
Mme Courteix	CE 2	26
Mme Prou	CE 2	26
M. Agnus	CM 1	26
Mme Benizeau	CM 1	26
Mme Courtaud	CM 1	26
M. Chantrel	CM 2	28
M. Herbert	CM 2	28
Mme Violante	CM 2	28

368 enfants contre 348 au 19/09/15. Un chiffre qui évolue tout au long de l'année. Une moyenne de 26 enfants par classe.

- **Règlement scolaire :**

Le règlement intérieur a été modifié au paragraphe *sécurité* afin d'être en accord avec les nouvelles directives académiques : 3 exercices « incendie » et 3 exercices PPMS. Il y a également un ajout concernant l'interdiction des téléphones portables.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

- **Sécurité :**

Il est désormais nécessaire de développer une culture de la sécurité dans les écoles. Nous sommes d'ailleurs toujours sous Vigipirate renforcé. Les portails et les portes qui donnent sur l'extérieur des bâtiments (y compris les préaux) doivent être fermés à clé. Un problème se pose quand il ne s'agit pas de sorties de secours. Dans la précipitation il n'est pas idéal d'avoir à chercher une clé.

Il n'y a plus qu'une entrée pendant le temps de classe, à savoir la porte côté parking où il est nécessaire d'installer un visiophone.

Le problème majeur reste le portail en permanence ouvert pendant la garderie du soir et du matin.

Cette année, il sera fait 3 exercices d'évacuation et 3 exercices PPMS dont au moins 1 attentat intrusion.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réactualisé le 12/09 lors d'une réunion à l'Inspection Académique. Il s'agit de définir les modalités de confinement (lieux, responsables, matériel nécessaire) en cas de risque majeur et depuis la rentrée nous avons ajouté les mesures à prendre pour s'échapper ou s'enfermer. Pour chaque classe il faut envisager et étudier les deux cas de figure.

Un premier exercice d'évacuation a eu lieu le 23/09. Les déclencheurs ne marchent pas malgré les vérifications de la commission de sécurité qui est passée en mai. Les clés qui permettent de réamorcer les alarmes ont disparu. Le plan d'évacuation du rez-de-chaussée est à corriger à cause des portes coupe-feu qui empêchent les maternelles de sortir. Il n'y a pas de détecteurs de fumée dans l'école.

Dans le cadre du PPMS attentat intrusion des achats et aménagements sont prévus par la mairie : visiophone à tous les portails avec télécommande portable, opacifier les vitres du rez-de-chaussée, verrous de sécurité à toutes les portes, achat de cornes de

brume pour toutes les salles du groupe scolaire et il a été demandé un téléphone portable d'école.

Les essais avec les cornes de brume n'ont pas été concluants ; les talkies-walkies se sont avérés plus pertinents mais il faut qu'il soit rechargeable plutôt qu'à piles. L'idéal serait un signal lumineux dans toutes les pièces, indépendant du système électrique. La mairie a fixé comme priorité l'achat des visiophones.

Un premier exercice alerte attentat intrusion a eu lieu le 13 octobre. Plusieurs observateurs étaient présents : deux gendarmes, Mme Labbé et Mme Lebronec pour la mairie, Mme Gillet, représentante des parents d'élèves, et Mme Maisonnier, conseillère pédagogique. L'objectif était de vérifier la pertinence de la procédure mise en place en cas d'intrusion : répercuter l'alarme, prévenir les forces de l'ordre, fuir ou éteindre les lumières, tirer les rideaux, fermer à clé, se mettre à terre, silence absolu, téléphone à portée de main. L'exercice a été très bien mené par les enseignants qui avaient entraîné les enfants qui ont pour leur part très bien réagi et fait tout ce qui était prévu. Comme cela a été constaté lors des essais, les cornes de brume ne s'entendent pas très bien. De plus, il faut envisager des solutions de fuite en dehors de l'école ce qui pose d'autres problèmes de sécurité.

Il est prévu un autre exercice d'intrusion, pour étudier d'autres cas de figure : alarme pendant la récréation, fuite à l'extérieur de l'école... Cela sera discuté en conseil des maîtres.

Les enfants ont plutôt bien réagi à tous les exercices et aux entraînements. Certains enfants semblaient néanmoins apeurés.

La question de la problématique de la cantine est posée puisqu'elle représente le plus grand regroupement d'enfants. Pour le moment, la priorité de la mairie reste la sécurisation de l'école (fermeture des portes et portails) ensuite le cas de la cantine sera envisagé.

- **Travaux et investissements :**

Il faudrait acheter des chaises pour les CP.

Qu'en est-il de la demande de portemanteaux pour la classe de Mme Bazin et dans la salle de musique ? Mme Lebronec va suivre la demande.

Qu'en est-il du projet de rénovation de la salle des maîtres, du bureau et de leurs dépendances ? Une réflexion est en cours pour repenser cet espace avec peut-être des

travaux en 2017 ou 2018 : l'idée est de faire une salle des maîtres digne de ce nom avec des espaces spécifiques (*repro*, serveur, restauration...).

La classe mobile n° 3 sera installée le 03/11 par le CARM. Elle aurait déjà dû être opérationnelle mais le nouveau serveur est arrivé à l'école défectueux. De plus, il y a un problème de mise en service d'Internet (problème de câblage) que les techniciens essaient de résoudre. Hier et aujourd'hui ils ont travaillé dans l'école pour tenter d'établir la connexion avec les classes de CM2.

Quand seront installés les VPI dans les classes de CM2 ? Ils devraient être opérationnels le 3/11/2016.

Un tableau d'affichage est envisagé dans la salle de musique (tableau aimanté ou panneaux en liège).

Serait-il possible d'avoir quelques tables à plan incliné pour certains enfants avec des problèmes de graphismes ou visuels ? Mme Lebronec souligne que cela peut faire l'objet d'un projet de renouvellement de matériel.

Qu'en est-il des cabanes en bois qui devaient être installées dans la cour pour ranger le matériel de sport ? Le matériel est acheté et sera installé très prochainement.

- **Organisation du temps scolaire et périscolaire :**

Il faudrait trouver une solution au problème d'horaires pour les cars du matin. Les enfants arrivent régulièrement en retard (encore plus quand il y a eu les travaux). Le car fait un premier tour pour le collège puis un second tour pour les enfants du primaire. La solution envisagée par la mairie est de supprimer des arrêts. Il n'y a pas la possibilité d'avoir un second bus (refus du Département).

A partir du 9 novembre, le mercredi à 11h45 les deux portails de maternelle seront ouverts, afin de faciliter la prise en charge des enfants.

- **Questions diverses :**

Qui est responsable du ménage dans la salle de musique ? Le ménage est fait deux fois par semaine pour le moment mais sera fait tous les soirs à 18h30 à la rentrée.

Les parents d'élèves demandent que les ronces sur le chemin du parking de l'an 2000 soient coupées.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de faire des photos avec les fratries élémentaires-maternelles. Cette année les photos se sont étalées du lundi matin au mercredi inclus. Au-delà du problème d'organisation à faire toutes les fratries (dérangement plus important pour les classes, circulation d'une école à l'autre, problèmes de sécurité) il y a également un problème financier. Faire des photos communes aux deux écoles va impliquer des règlements communs à répartir dans la bonne école, dans des coopératives différentes.

Face à l'augmentation continue des effectifs, quelles solutions sont envisagées pour le futur ? La salle informatique a été libérée ; elle reste comme salle de *réserve* en cas d'ouverture de classe, elle est occupée actuellement par la BCD. Une solution supplémentaire est envisagée avec l'installation d'un bâtiment modulaire (isolé, confort phonique et thermique) ; il serait installé au niveau de la porte d'entrée actuelle des cycles 2.

L'accès au parking le matin est de plus en plus problématique (toujours plus d'élèves et donc de voitures), il faudrait que la mairie réfléchisse à une solution. Il est demandé la présence de la police municipale le plus souvent possible et un *dépose-minute*.

Pourquoi avoir enlevé la clôture côté CM pour des travaux qui n'ont pas encore commencé ? Ces travaux nécessitaient du matériel lourd qu'il était préférable de ne pas utiliser pendant le temps scolaire et malheureusement les travaux au niveau de l'ancien logement vont débiter plus tard que prévu.

- **Dates à retenir :**

Prochains conseils d'école : 02 mars à 18h30 et 08 juin à 18h30.

Fête d'école le 30 juin.

La séance est levée à 20h20.

